

1830 : ministère des Travaux publics
1971 - 2007 : ministère de l'Environnement
de l'Équipement
1966 : ministère de l'Équipement
1967 : ministère des Transports et
2007 : ministère de l'Écologie
et du Développement durable

2012 : ministère de l'Écologie,
du Développement durable
de l'Énergie et de la Mer
2016 : ministère de l'Environnement,
Écologique et de la Mer
2017 : ministère de la Transition
ministère de la Cohésion
des Territoires

LE 27 FÉVRIER 2009

Bye bye DRE, DIREN, DRAE, DRIRE...
ET BONJOUR LES DREAL !

JOYEUX ANNIVERSAIRE ?

10 ANS DE REFORMES,
10 ANS D'INSTABILITÉ,
10 ANS DE RÉORGANISATIONS,
10 ANS DE BAISSSES DE MOYENS...



Et maintenant... on va vers quoi ?
10 ans de fleuve tranquille ? Pas sûr...

PETIT COUP D'OEIL DANS LE RÉTROVISEUR...

UNE GENÈSE COMPLIQUÉE...

Après la LOLF qui faisait son apparition en 2001, à partir de 2007 nous sommes entrés dans l'ère RGPP... ou, en langage courant: « on remet tout à plat, politique par politique, en fusionnant les structures ici et en supprimant des missions là. »

La RGPP et la LOLF s'appuient sur le système « Chorus », annoncé comme l'outil parfait pour gérer les dépenses, les recettes non fiscales et la comptabilité de l'État.

N'oublions pas ce qui accompagnait les annonces de ces réformes : « Les économies attendues se feront sur trois ans – 2009, 2010 et 2011 – et proviendront pour moitié du non-remplacement d'un fonctionnaire de l'État sur deux partant à la retraite ».

C'est dans le sillage de la RGPP qu'est conduite la **Réorganisation de l'administration territoriale de l'État (Reate)** ayant conduit à la création des Directions Départementales Interministérielles, des DREAL et des DEAL. Exit les directions départementales de l'équipement et de l'agriculture, à la poubelle le modèle très temporaire des DDEA. Et **destination fusion des directions régionales de l'équipement, de l'industrie et de l'environnement!** Avec à l'époque des consultants très bien payés pour animer des séminaires de « cohésion » ... dont la résultante est en fait d'obliger les personnels d'horizons complémentaires à classer leurs nouveaux collègues dans la catégorie « termite », « fourmi » ou « scarabée » (c'est véridique!!).

Au 1^{er} janvier 2010, nos ex-DDE et DDAF sont maintenant dans les DD Interministérielles...sous autorité renforcée du corps préfectoral (bonjour le papier à entête « préfet du coin », bye bye toute identité ministérielle). Avec localement des organisations différentes, deux ou trois DDI... c'est au choix du préfet et en fonction de la taille du département. Les services de l'Etat ne sont déjà plus harmonisés sur le territoire national, et **l'échelon départemental a bien souvent l'interdiction de parler avec la direction régionale sans passer par le Préfet !**

En 2012, la RGPP c'est fini (pas ses effets)... **l'Etat lance la Modernisation de l'Action Publique ...** ou, la poursuite des mêmes objectifs, avec les mêmes méthodes mais attention : On ne réforme plus...**ON MODERNISE !!**

Des missions passent un coup au niveau régional, un coup au niveau départemental, d'autres font l'objet de mesures de « simplification » qui n'en portent que le nom, et d'autres partent vers des opérateurs. Mais globalement les moyens alloués aux DREAL ne permettent plus d'assurer toutes les missions dans de bonnes conditions ! **Cette agitation permanente sans que le sens en soit explicitement partagé, plonge les agents de DREAL dans l'inquiétude voire la dépression!**

RÉFORME TERRITORIALE : LE MODÈLE EXPLOSE !

S'ajoute la poursuite de la réorganisation territoriale de l'État et au 1^{er} janvier 2016 le passage à seulement **13 régions**, avec les fusions et réorganisations induites... l'administration n'arrive même pas à tenir le rythme des réunions censées suivre et évaluer les conditions de ces changements !

Est-ce pour occuper les agents ou pour donner une illusion de stabilité, mais malgré ces mouvements et changements perpétuels, **partout on porte des projets de service, on construit des plans d'action à long terme...** pourtant sans cesse remis en cause tant par les changements de ministres que par, les rattachements ministériels à fluctuation variable ou la prochaine réforme !

MÉTÉO DE RENTRÉE



ÉPAIS BROUILLARD
SUR TOUT LE TERRITOIRE

Autant dire que **le plat indigeste de la Réforme Territoriale n'est pas encore digéré !** Pour les agents de l'Etat, la Réforme Territoriale et particulièrement la fusion des régions, c'est même « **Cauchemar en cuisine** » !

Dans les régions fusionnées à 2 ou 3, nous ne pouvons que constater des dégâts à tous les étages !

- **perte d'identité pour des services** (DIREN, DRIRE, DRE) regroupés en 2006 (DREAL) auxquels on n'a pas laissé le temps de se positionner ni de se donner une identité propre. **Le pudding était déjà excessivement consistant mais il a été démoulé trop tôt !**

- **perte de sens pour les mêmes services** dont l'administration a refusé de les doter d'une organisation efficace en excluant les directions de site et en choisissant la spécialisation des sites sans regard pour la répartition des compétences. **Le chef ne suit pas la**

recette !

- **perte de responsabilité pour de nombreux cadres** en obligation de re-positionnement sur des niveaux de responsabilité et d'encadrement bien inférieurs. **Des chefs toqués pour peler les pommes de terre !**
- **perte d'efficacité insupportable** pour l'ensemble des agents, en déplacement incessant ou vissés sur leurs écrans de visioconférence, ou encore à devoir corriger pour la 5ème fois le parapheur qui revient de sa course folle dans les multiples échelons de validation... **La nouvelle cuisine a un goût amer de frustration et de démobilisation !**

- **perte de repères pour les interlocuteurs des DREAL.** L'entrée du restaurant est à 2 ou 3 adresses différentes et pour les commandes et les livraisons, il faut un GPS affûté !

Au final, notre MTES/MCTRCT propose à ses services déconcentrés un Menu Tout En Simplicité : pas de carte, disparition des spécialités et plats exclusivement végétariens mais sans légumes et sans fruits...



LE MAQUEREAU ORGANIGRAMME
DES PROFONDEURS DE LA RÉFORME TERRITORIALE

...NOTRE AVENIR DANS LE VISEUR !

AUJOURD'HUI



DEMAIN ?



Colm

Attention! Pour les mois à venir la direction nous annonce une formule dite « AP 2022 » qui devrait redonner à nos services cette sveltesse attendue par tous !! Bienvenue dans le monde merveilleux d'Action Publique 2022...

Les gouvernements et les ministres se suivent mais la barre reste bloquée sur le même type de réformes. Le pilotage ne suit qu'un dogme: il faut baisser le « coût » donc le nombre de « charges » que sont les fonctionnaires, sans jamais évaluer les conséquences de cette baisse autrement que l'aspect budgétaire ! Les missions ? Quelles missions ?

Aujourd'hui DDI/D(R)EAL/DIRM/DIR sont dans la même incertitude au vu du discours du ministre de l'Intérieur devant les Préfets le 17 janvier 2019.

Cohésion des territoires ? On en est plutôt à une extrême modularité ! On en arrive même à donner la possibilité aux Préfets de département de moduler l'application de la réglementation «au gré du territoire» et «à la tête du client». Et pour ce qui est de la cohésion ministérielle, c'est bien autre chose !!!

La fusion des BOP 333 et 307 est-elle la bande annonce du transfert de toutes les compétences vers l'Intérieur ? Sachant que toute conquête préfectorale au niveau départemental se traduit rapidement en hold-up régional (le BOP 333 appliqué aux DREAL, la perte d'un cycle de mobilité pour tous, les SIDSIC qui rêvent d'absorber les services informatiques régionaux...).

Cette période d'anniversaire est l'occasion pour FO de rappeler, que **les DREAL/DEAL et leurs agents ont non seulement une réelle utilité mais un avenir !** Et que c'est bien souvent l'engagement sans faille (et sans contrepartie) de l'ensemble des agents qui permet aux services de fonctionner encore ! Vous nous trouverez toujours à vos côtés pour Résister, Revendiquer et Reconquérir !

Pour FO, première organisation syndicale dans les DREAL et les DEAL :

- Oui, la nécessité de **maintenir (ou rétablir) les compétences techniques et les moyens ad hoc** doit être défendue en permanence. Les effectifs sont liés aux missions et inversement
- Oui **la chaîne ministérielle d'animation des réseaux métiers et de mise en œuvre des politiques** doit être consolidée, en opposition aux velléités de prise en main préfectorale des Unités Départementales ou de missions liées à l'environnement et aux sites.
- Oui, chaque réforme ou réorganisation **doit permettre d'aller chercher une harmonisation vers le haut**, ce que n'a pas permis la création des DREAL

• Oui, chaque agent doit avoir **la liberté de choisir sa mobilité dans un autre service ou établissement public dans le cadre de mobilités gérées au niveau national**, de passer un concours, de se former

• Oui, **l'égalité de traitement et la transparence sont les bases de la gestion de carrière et de la rémunération** qui en découle. RIFSEEP et PPCR ont mis à mal ces fondamentaux et les attaques continuent ! Pourtant FO est souvent bien seul à combattre ces mesures.

• Non les fonctionnaires ne sont pas des nantis... **le quasi gel du point d'indice subi depuis maintenant 10 ans** (joyeux anniversaire aussi !) n'est il pas une injustice manifeste ?

• Non **les fonctionnaires ne sont pas opposés à toute réforme !** Mais sérieusement, un bureau transformé en salle pour travailler en mode « je colle des gommettes » peut-il suffire pour que l'administration se dédouane de toute responsabilité dans le manque de moyens, la perte de missions et le mal-être des agents ?

• Oui le monde bouge... et nos administrations et les agents qui la composent s'adaptent en permanence, **cela doit néanmoins se faire dans le respect, des individus, des textes et du dialogue social**, sans négliger que cela doit se faire en toute transparence... transparence souvent mise en avant par nos dirigeants mais qui n'atteint



**NE CÉDONS RIEN !
TOUS DE L'ORDÉE**

que trop rarement les agents sur le terrain !

- Oui, il faut continuer à **faire avancer les textes sur la RTT**, notamment la semaine de 4 jours (autorisée dans les DIREN),
- Oui, il faut **améliorer les textes sur l'astreinte et la gestion de crise**,
- Oui les remboursements des frais de déplacements, comme le point d'indice **doivent être revalorisés sérieusement et automatiquement !**
- Oui, **le télétravail est un droit** à développer et sécuriser,
- Oui, **l'égalité professionnelle mérite la mise en œuvre de mesures concrètes**,
- Oui, **le droit à la déconnexion doit pouvoir être effectif**,
- Non, **le LEAN Management n'est pas la panacée !** Ne serait-on pas déjà dans en mode de « gestion allégée » dite aussi gestion « au plus juste » ? Ne serions nous pas déjà, dans beaucoup de services, arrivés même en dessous de ce stade ?
- Là encore FO est mobilisée, avec vous, pour permettre de conserver dans, chaque service de proximité, des représentants du personnel en nombre suffisant pour siéger entre-autres **dans une instance traitant des questions d'hygiène et de sécurité dont les moyens ne doivent pas être remis en cause !**
- De même, **une médecine du travail qui dispose des moyens** de fonctionner c'est la base car c'est avant tout aux causes qu'il faut s'attaquer ! ...
- Oui... les agents des DREAL qui ne l'ont pas encore fait sont invités à **venir grossir les rangs de leur syndicat FO**, et ensemble améliorons notre conditions de salarié.es tout en défendant le maintien et le renforcement d'un service public républicain !

Feets FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**

46 rue des petites écuries 75010 Paris

contact@feets-fo.fr www.feets-fo.fr tél. 01 44 83 86 20 (/22) fax. 01 48 24 38 32